

MOT DU PRESIDENT

La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) a fêté ses 30 ans le 20 novembre 2019. Nous ne pouvions donc pas boucler cette année sans rappeler le travail conséquent, d'ores et déjà, réalisé depuis la mise en place de la CDE dans le monde et les axes de travail plus spécifiquement pour la Suisse.

Pour mémoire, le 19 décembre 2018, le Conseil fédéral a adopté un rapport sur la manière dont la Suisse entend améliorer la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant en reprenant les recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU formulées en 2015. Le Conseil fédéral a décidé de prendre onze mesures en vue de combler des lacunes subsistant dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. La participation des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent en est un des piliers et la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) y porte une attention toute particulière.

En matière de participation des enfants et des jeunes, les objectifs généraux sont :

1° Créer les conditions-cadres nécessaires à la participation individuelle (droit d'être entendu) des enfants et des jeunes pour toutes questions qui les intéressent, conformément à l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant :

- par la mise en place de procédures claires et identifiées dans les différents domaines concernés.

2° Créer les conditions-cadres nécessaires à la participation collective des enfants et des jeunes pour toutes questions qui les intéressent, conformément aux articles 12 et suivants de la Convention relative aux droits de l'enfant :

- par le développement de mesures de soutien et d'encouragement permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la participation ;

- en favorisant par des démarches participatives la prise en compte des avis des enfants et des jeunes pour les sujets qui les concernent dans le fonctionnement de l'État et des communes.

Frédéric Vuissoz, Président de la Commission de coordination PEJ, Chef du service de Protection de la jeunesse

SOMMAIRE

- Projets PEJ
- Lois, études et consultations
- Actualité des membres
- Actions nationales, romandes et locales
- Calendrier PEJ

PROJETS PEJ

JOURNEE PEJ 2019 « La Ville de demain imaginée par les jeunes Vaudois-es »

But du projet : renforcer la participation des enfants dans le cadre scolaire et des jeunes dans le cadre universitaire.

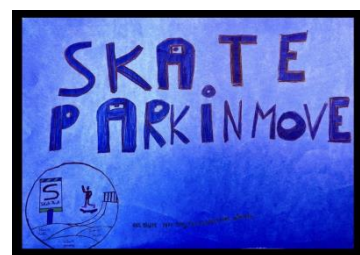
Après un premier bilan positif de la journée PEJ 2019 « La Ville de demain », les propositions des élèves ont été remises aux communes et conseils d'établissements scolaires afin qu'ils puissent être intégrés dans leurs programmes respectifs. Avec le soutien de « [J'ai un projet](#) » (Centre vaudois d'aide à la jeunesse) et des subventions PEJ, les communes ont à disposition des moyens pour concrétiser ces projets.

Retrouvez le bilan [ici](#).

Suivi des propositions des élèves

Payerne

Le référent jeunesse a fait un retour du choix de la Commune sur les propositions formulées par les élèves. Le projet de [Skate Parkinmove](#) a été retenu et une collaboration concrète entre les jeunes et la Commune se met en place dans le cadre extrascolaire par le biais d'un atelier qui permettra la mise en place du projet (infrastructure, coûts, etc.)



Rolle/Nyon

Actuellement, le Responsable du centre socioculturel réunit les élèves des deux projets [Parcours VITA](#), [parcours VTT](#) pour leur proposer de continuer l'aventure et ainsi faire les liens avec d'autres initiatives des jeunes pour la réalisation d'un "parkour parc".



Installation d'un parcours de sport en famille dans la forêt

siration n'a plus de frein...!



FUN BIKE
Parcours VTT en forêt

Préverenges

Le retour en classe des projets par les commune est en bonne voie mais a pris un peu de retard car lors de la rentrée scolaire la composition de la classe a été modifiée. Toutefois une rencontre va être organisée et un thème d'intérêt entre les élèves, l'école et une commune a été identifié : Le harcèlement scolaire [HEPL ME](#).



Yverdon

L'enseignant et la commune se sont déjà vus à deux reprises pour étudier la mise en place des propositions des élèves. Les deux idées qui concernaient la mise en place d'un aménagement de loisir et d'un parc sont traités ensemble [Riverdon, Parc RollN Roll](#).



Corsier-sur-Vevey

Une rencontre des élèves et du Conseil d'établissement est prévue le mardi 4 février prochain afin de présenter [les projets](#) en présence de leur enseignant. La Direction se positionnera également sur le soutien à l'un ou l'autre des projets « sur le lieu scolaire » et les jeunes seront accompagnés dans la réalisation d'un ou des projets sollicités par les entités concernées (service Jeunesse, commune, etc.).



Epalinges

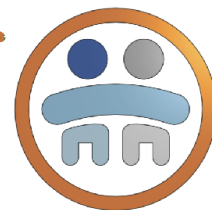
Une rencontre avec l'enseignante et la responsable du centre d'animation a eu lieu. Malheureusement les [projets](#) proposés ne semblent pas réalisables en l'état ou dans des délais appropriés pour les élèves. Une réflexion va être réalisée sur la manière de poursuivre la collaboration pour non seulement consolider la participation des enfants et des jeunes dans les projets communaux mais aussi pour soutenir les éventuelles initiatives d'élèves dans le cadre d'une collaboration entre l'école et le centre d'animation.



Cugy

L'organisation de la rencontre entre la Commune et la classe est en bonne voie. La demande des élèves d'une nouvelle sonnerie du bâtiment secondaire est en cours de réalisation avec accord de la direction et collaboration du concierge. Fun spot serait le projet le plus intéressant à développer avec les élèves mais n'est pas une priorité pour la Municipalité. Cette dernière s'est fixé deux axes principaux concernant la jeunesse et qui ont déjà été validés par le politique, à savoir la création d'un centre d'animation et la construction d'un bâtiment de centre de vie enfantine (Garderie et UAPE). Toutes les [propositions](#) font l'objet d'une attention particulière et pourront être étudiées en temps voulu.

Tous à FUNSPOT pour une ambiance chill et stylée !



FUN SPOT

Lieu de RDV en plein air pour les jeunes avec aménagements de détente, d'amusement et de sports

JOURNEE PEJ 2020 - Prévention

La Commission de coordination PEJ a souhaité dédier la journée PEJ 2020 au thème de la PREVENTION. Un groupe de travail composé de tous les services/offices membre de la Commission de coordination PEJ développant une politique de prévention auprès des enfants et des jeunes a été mis en place. Réservez d'ores et déjà la date du **vendredi 27 novembre 2020 au CHUV**.

SUBVENTIONS PEJ

Depuis le lancement des subventions PEJ (octobre 2018), la Commission de coordination PEJ a soutenu 14 projets. 8 nouveaux projets ont été validés par la Commissions lors de sa dernière séance de l'année.

Vous trouvez [le bilan](#) succinct des projets soutenus lors des sessions d'octobre 2018 et de février 2019 ainsi que leur positionnement dans la cartographie des constats PEJ (analyse des besoins des enfants et des jeunes PEJ 2015). Nous sommes satisfaits de constater que presque tous les domaines d'amélioration ont été touchés durant ces trois sessions de dépôt de projets.

[Si vous souhaitez déposer un projet : le prochain délai est fixé au 15 février 2020](#)

FORMATION SUR LA PARTICIPATION

Les 3 et 4 octobre 2019, une septantaine de professionnel-le-s issu-e-s de domaines tous différents, ainsi qu'une quinzaine d'intervenant-e-s actif-ve-s auprès d'enfants et de jeunes se sont réunis à [l'EESP](#) pour la toute première formation de la Politique de l'enfance et de la jeunesse du canton de Vaud (PEJ): « *Le réflexe participatif. La place et le rôle des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent.* »

Les personnes présentes ont pu questionner leurs représentations de la participation des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent. La formation souhaitait traiter de la dite thématique dans un cadre large et varié, en mettant le focus sur des processus de travail individuels ou collectifs, dans les domaines de la petite enfance, de l'accueil parascolaire, de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, de la démarche citoyenne, de la protection et du suivi thérapeutique.

Retrouvez le bilan [ici](#) et visualisez le [film](#).

PLATEFORME DE VALORISATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'outil de l'État de Vaud « [Wiki](#) » a permis d'ouvrir le premier espace collaboratif pour les professionnel-le-s du domaine de l'enfance et de la jeunesse de la PEJ. Pour rappel, cette plateforme a pour but de valoriser la richesse des pratiques professionnelles, de partager et de créer de la connaissance. Plusieurs communautés d'intérêt ont été créées et sont ainsi en cours d'expansion, en regroupant les acteurs et actrices selon les différents projets de la PEJ.

Les collaborateurs et collaboratrices de l'État de Vaud disposant, d'ores et déjà, d'un compte IAM ; il suffit de rajouter l'accès au Wiki. Pour les personnes externes, le processus est identique, sauf qu'il nécessite en préalable la création d'un compte IAM. Dans les deux cas, la possibilité de s'inscrire sur cette plateforme est gratuite et simple : pour ce faire, il suffit d'adresser une demande à Mme [Latha Heiniger](#).

CARTOGRAPHIE ET EVALUATION DES PRESTATIONS PEJ « MONITORING »

La construction de la future base de données pour la cartographie et l'évaluation des prestations est en cours. Deux ateliers sous la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) ont déjà eu lieu et quatre processus différents ont été identifiés :

1. Référencement et cartographie des prestations.
2. Évaluation des prestations (qui seront associées aux objectifs et effets de la PEJ).
3. Demande de subventions pour un projet dans le cadre de la PEJ.
4. Pilotage de la base de données par la Commission de coordination PEJ.

Un atelier aura encore lieu en janvier et la DGNSI devrait être en mesure de proposer un prototype d'ici le premier trimestre 2020.

Sur la base de ce prototype, une planification sera proposée pour entrer petit à petit les informations liées aux prestations du domaine de l'enfance et de la jeunesse. Au vu du thème de travail 2020 sur la prévention, ce domaine sera choisi en priorité.

LOIS, ETUDES ET CONSULTATIONS

Protection adéquate dans le domaine du placement

Toujours dans la phase de mise en œuvre de la PEJ, la Commission de coordination, en complémentarité avec l'outil « Cartographie et évaluation des prestations PEJ », a validé le lancement d'une première étude d'impact. Cinq organisations ont répondu à l'appel d'offre et c'est l'Observatoire de la maltraitance envers les enfants de l'Université de Lausanne qui a été choisi.

Les principes posés pour l'étude sont :

- Utiliser des méthodes de recherche et processus de travail permettant l'étude d'impact des [effets](#) de la Politique de l'enfance et de la jeunesse.
- Créer de la connaissance au travers de l'étude de sujets s'inscrivant dans une dynamique temporelle et environnementale.
- Travailler différentes représentations sociales sans instrumentaliser les résultats de la recherche.
- Communiquer sur des pratiques professionnelles spécifiques auprès des acteurs du réseau et dans le grand public.

Les arrangements familiaux

Un projet d'étude pilotée par l'institut Marie Meierhofer Institut für das Kind (MMI) en collaboration avec le Bureau d'étude de politique du travail et de politique sociale (BASS) a été soumis à la Commission de coordination PEJ. Cette étude répond au besoin de combler les lacunes de connaissances en lien avec les enfants vivant de manière multilocale (plusieurs domiciles) dans le but d'améliorer les offres de soutien et d'accompagnement par les professionnel-le-s (accueil extrafamilial, école, services spécialisés, etc.) de ce public-cible. Pour cela, une étude d'envergure nationale est conduite et deux cantons ont été choisis pour l'étude de cas à savoir Zurich et Vaud. Les questions de l'étude sont :

- Quels sont les arrangements familiaux multilocaux existants?
- Comment sont-ils protégés juridiquement, convenus oralement et vécus quotidiennement? Comment évoluent-ils à travers le temps?
- Comment les personnes concernées définissent-elles « ma famille » ?
- Comment les enfants se déplacent-ils entre leurs différents lieux de domicile?
- Comment les enfants lient-ils et concilient-ils leurs milieux de vie?
- Quelles conditions-cadre sont favorables? Lesquelles constituent des obstacles ?

ACTUALITÉ DES MEMBRES

Cette rubrique présente un échantillon d'actions conduites par des membres de la Commission de coordination PEJ ou les organisations qu'ils subventionnent dans le domaine concerné. Pour connaître en détails les actualités de chacun des membres de la Commission, [l'organigramme interactif](#) des membres vous oriente sur leurs pages Internet dédiées.

Salon des métiers : un coup de jeune pour le stand de l'Etat

Le Salon des métiers a eu lieu du 19 au 24 novembre 2019. Les responsables du stand du canton ont décidé qu'il était temps de donner un souffle nouveau à leur emplacement en confiant l'organisation aux apprentis de l'État. Le but était de faire évoluer le lieu de présentation des emplois du canton dont certains métiers tels que ceux de la communication, comme *interactive media designer*, *médiaticien* et qui intéressent les jeunes étaient peut représentés.



Photo: Besnik Ilazi, apprenti employé de commerce au Service du personnel)

« La culture, c'est classe ! »: Quatre nouvelles expériences artistiques

Service des activités culturelles (SERAC)

Le Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC), par son Service des affaires culturelles, a émis pour la deuxième fois un appel à projets intitulé « [La culture, c'est classe !](#) ». Adressée aux élèves vaudois âgés de 4 à 16 ans (1P à 11S). Le but de l'action est d'encourager et de soutenir des projets culturels ponctuels créés conjointement par des élèves, des enseignant-e-s et des artistes vaudois. Quatre projets ont été retenus pour l'année scolaire 2019-2020, les artistes recevront chacun une enveloppe de 5000 francs.



L'Action 72 heures, le plus grand projet bénévole de Suisse *Chambre consultative de la jeunesse*

[L'Action 72 heures](#) est un projet ambitieux et séduisant : du 16 au 19 janvier 2020, en l'espace de 72 heures, des groupes de jeunes de toute la Suisse, issus d'associations, d'organisations confessionnelles, de clubs sportifs et de l'animation jeunesse s'investissent dans la réalisation de projets bénévoles. Dans le canton de Vaud, plus de 400 jeunes se mobilisent et laissent parler leur esprit d'équipe et leur sens de l'organisation pour mettre en place 14 projets qui remplissent les critères de développement durable de l'Agenda 2030. Suivez leurs projets sur la page [Facebook vaudoise](#) et sur le site du Groupe de liaison des activités de jeunesse ([GLAJ Vaud](#)).



La République des sports

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

Ce projet, inspiré par les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne 2020 et porté par l'Association nouvellement fondée whatSport, a pour objectif principal de faciliter l'inclusion sociale de jeunes migrants par le sport. Au travers d'initiations et d'entraînements dans de nombreux sports, notamment des sports d'hiver souvent moins accessibles pour cette population, le projet invite les jeunes migrants du pays de Vaud à découvrir les joies et les bienfaits du sport et d'une activité physique régulière, tout en créant des liens avec de jeunes locaux de la même tranche d'âge (environ 13-23 ans). [Pour en savoir plus.](#)



ACTIONS NATIONALES, ROMANDES ET CANTONALES

Pour cette année spéciale 30 ans des droits de l'enfant, nous vous proposons un focus sur les actions au niveau de l'ONU, de la Confédération et de l'Etat de Vaud.

ONU

Les 18,19 et 20 novembre 2019 ont eu lieu trois jours de conférences au Palais des Nations (ONU) qui réunissaient des organisations non gouvernementales, des professionnel-le-s du domaine de la l'enfance et de la jeunesse ainsi que la société civile. Une place importante a été donnée aux enfants qui ont pu faire part de leurs préoccupations et formuler leurs recommandations. Les messages principaux ont porté sur :

- La responsabilité des états à intégrer systématiquement les enfants et des jeunes à tous les niveaux et sur toutes les questions qui les concernent ;
- L'importance de reconnaître les droits de l'enfant en tant que droit humain ;
- La nécessité d'une mise en œuvre efficace et efficiente de la CDE.



BERNE

Les enfants prennent la parole. Ces derniers ont adressé différents messages au Conseiller fédéral Alain Berset et aux membres des exécutifs cantonaux à propos des droits de l'enfant. En voici un exemple :

« Les adultes devraient se rappeler qu'eux aussi ont été des enfants, nous prendre au sérieux et tenir compte de nos avis »

Une délégation d'enfants des trois grandes régions linguistiques s'est rendue à Berne le 15 novembre, sur invitation de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), pour rappeler que les enfants ont des droits. En présence du Conseiller fédéral Alain Berset, de quelques membres d'exécutifs cantonaux et de parlementaires fédéraux, ils ont célébré le 30e anniversaire de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant et ont interrogé les responsables politiques présents sur la mise en œuvre de celle-ci. Le Président de la CDAS, Martin Klöti, a souligné que les enfants sont des experts de leur propre contexte de vie et ne doivent donc pas hésiter à exprimer leurs souhaits.

VAUD

L'évènement anniversaire des 30 ans de la Convention des droits de l'enfant a eu lieu le 20 novembre 2019 à la Maison de Quartier de Chailly. Des jeunes de 12 à 17 ans, issus de foyers, de classes d'accueil et de la Commission de jeunes, ont mis en place cette journée pour une centaine d'enfants âgés entre 4 et 12 ans. Des activités autour du sport, du théâtre, de jeux et dessins ont permis aux enfants de discuter des droits de l'enfant et de faire le lien entre leur vie quotidienne et leurs droits. La Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), Mme Cesla Amarelle, a visité les stands et échangé avec les enfants et les jeunes. Le film retraçant le processus d'organisation de deux mois avec les jeunes a été présenté à l'issue de la journée. Une fois complété avec les images de l'évènement du 20 novembre, le film sera mis à la disposition des écoles comme matériel pédagogique sur les droits de l'enfant.



CALENDRIER

COMMISSION DE COORDINATION PEJ 2020

Prochaine séance : 9 mars 2020 de 16h30 à 18h20

COMITE DE PREAVIS DES SUBVENTIONS PEJ 2020

Les délais pour le dépôt des projets dans le cadre des subventions PEJ sont fixés aux :

- 15 février 2020
- 15 septembre 2020

JOURNEE PEJ 2020

Thème PREVENTION. La journée aura lieu au CHUV le vendredi 27 novembre 2020.

PROCHAIN BULLETIN D'INFORMATION PEJ

Juin 2020

CONTACT

[Latha Heiniger](#), Coordinatrice PEJ

Lausanne, décembre 2020